

Éviter des reculs, assurer l'avenir : l'éducation des adultes à la croisée des chemins

Plan d'action de l'ICÉA pour l'année 2015-2016

ADOPTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

8 octobre 2015

Conjoncture externe

Une période d'incertitude et de précarité pour l'éducation des adultes résultant des politiques de l'État

Sur les scènes fédérale et provinciale, les politiques adoptées par les gouvernements des dernières années ont et auront un profond impact sur l'éducation des adultes. Par exemple, au Québec, l'atteinte de l'équilibre budgétaire s'accompagne d'une politique de réingénierie et de recentrage de l'État. Des décisions ont été prises par le gouvernement l'an dernier, d'autres le seront dans l'année à venir. Réduction ou abolition de financement, recadrage ou élimination de structures, questionnement de la pertinence d'organisations redessinent le paysage de l'éducation des adultes, alors que déjà des organisations vivent des situations de grande insécurité financière. Sans contredit, un temps d'incertitude et de précarité caractérise le contexte créé par les politiques gouvernementales. Déjà, mises à pied et abolitions de services annoncent, pour l'année à venir, une réduction de l'offre d'éducation des adultes chez plusieurs organisations et institutions. La situation de l'ICÉA est un exemple de l'impact bien réel des décisions prises : réduction du deux-tiers du financement, fermeture de sept postes, déménagement dans des espaces plus restreints, recentrage des actions sur certains éléments de la mission.

Du côté fédéral, une déclaration d'organisations et de chercheurs, publiée à l'occasion de l'élection fédérale¹, souligne le retrait du soutien du gouvernement canadien à l'alphabétisation et au développement des compétences. Ce désengagement a un impact direct sur l'éducation des adultes : des organisations ont mis fin à leurs activités, certaines populations vulnérables sont exclues de programmes, l'éducation des adultes souffre d'un sous-investissement chronique, des mises à pied et l'abandon de services sont de plus en plus fréquents, etc. Les signataires de cette déclaration, dont l'ICÉA, craignent que le gouvernement fédéral ne tourne le dos aux centaines de milliers de personnes faiblement alphabétisées. Plus de 70 personnes et organisations ont appuyé la déclaration, provenant de toutes les régions du Canada, témoignant ainsi d'une inquiétude largement partagée.

Pourtant, depuis les années 1990, l'éducation des adultes a gagné en reconnaissance, notamment, dans la foulée de l'appropriation grandissante par les États de la perspective de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, comme principe directeur des politiques en éducation. La déclaration de la cinquième conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes (CONFINTEA V), en 1997, apparaît de nos jours comme un point culminant d'une prise de conscience de la place stratégique de l'éducation des adultes dans les politiques publiques, en éducation et dans plusieurs secteurs du développement social, culturel et économique. Au Québec, l'adoption en 2002 d'une Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue marque un moment important dans la reconnaissance de l'éducation des adultes, qui devenait l'un des piliers de l'action de l'État québécois en éducation, en complément de l'éducation initiale des jeunes.

Signe avant-coureur des difficultés présentes, il y a quelques années, l'UNESCO appelait à passer « de la rhétorique à l'action », expliquant que les politiques traçaient la voix, mais que les actions concrètes des gouvernements ne suivaient pas. La faible place accordée à l'éducation des adultes dans le nouveau Programme d'action pour la période 2015-2030, adopté par l'Assemblée générale des Nations-Unies en septembre de cette année, laisse entendre que nous entrons peut-être dans une période où, dans les politiques publiques, même une rhétorique favorable à l'éducation des adultes est mise en danger. L'Assemblée mondiale d'éducation des adultes de juin 2015 et l'Assemblée générale du Conseil internationale d'éducation des adultes qui l'a suivie ont été l'occasion de constater que l'éducation des adultes demeure marginalisée dans les politiques publiques de plusieurs pays et à l'échelle mondiale, malgré sa nécessité. Dans les années à venir d'autres reculs risquent

¹ *Remettons sur les rails le développement de l'éducation des adultes au Canada*. (2015). Déclaration d'un réseau d'organisations et de chercheurs en éducation des adultes – 8 septembre 2015, Journée internationale de l'alphabétisation. <http://www.cdeacf.ca/electionscanada2015>.

de se produire. La situation des politiques d'éducation des adultes au Québec et au Canada confirme cette tendance.

Ces changements dans les politiques freinent le développement des organisations et des institutions en éducation des adultes. Plutôt que d'innover, ces organisations mobilisent une part importante de leur temps et de leurs ressources à assurer leur survie financière, à identifier les services à abandonner, à préparer de nouvelles mises à pied, etc. Au final, cette période de bouleversements fragilise la capacité des organisations actives en éducation des adultes à répondre aux besoins et à la demande d'apprentissage des individus et à adapter leurs services à la disponibilité et aux conditions de ceux-ci. Dans un contexte si exigeant en matière de connaissances et de compétences, l'affaiblissement de l'infrastructure d'éducation des adultes sera lourd de conséquences pour le développement du Québec, de ses entreprises, de ses régions et de sa population.

Définitivement, l'année qui débute implique une grande vigilance afin que les décisions déjà prises et celles à venir ne mènent pas à de nouveaux reculs en matière d'éducation des adultes au Québec, que ce soit à titre de levier pour la justice sociale et l'égalité des chances des personnes faiblement alphabétisées ou scolarisées, la mobilité sociale de ceux et celles qui comptent sur l'apprentissage pour améliorer leur vie et leur employabilité et le développement individuel et collectif. Le droit à l'éducation pour toutes et tous demeure une base nécessaire du développement des individus et des sociétés. La conjoncture de l'année 2015-2016 rappelle que le respect de ce droit implique de créer des conditions matérielles permettant son exercice effectif.

Conjoncture interne

Vers le développement d'une nouvelle collaboration et synergie entre les réseaux en éducation des adultes

Au plan de la conjoncture interne, il n'est pas exagéré de dire que l'année qui s'achève (2014-2015) a été historique et que son onde de choc se répercutera à moyen terme. L'Institut dû absorber une réduction du deux-tiers de la contribution financière du gouvernement à son financement, en raison de l'abolition de la Semaine québécoise des adultes en formation. Cette importante réduction de revenus a entraîné toute une série de décisions administratives, dont les principales ont été la fermeture de postes et la relocalisation de l'ICÉA. Pour l'essentiel, l'Institut a réussi ce recadrage budgétaire, tout en réalisant un programme d'activités fort chargé qui comprenait l'organisation de l'Assemblée mondiale d'éducation des adultes. En 2015-2016, des ajustements se poursuivront pour terminer cette transition nécessaire.

L'année à venir aura plus particulièrement à poser les bases financières, organisationnelles et matérielles qui permettront à l'ICÉA de continuer à contribuer au développement de l'éducation des adultes au Québec et dans la francophonie canadienne, comme le fait l'Institut depuis soixante-dix ans. Deux rendez-vous permettront cette année d'amorcer ce travail, puisque qu'il faudra définir une nouvelle planification stratégique pour les cinq prochaines années et négocier une nouvelle convention collective. Par ailleurs, l'Institut pourra prioriser des activités en lien avec sa fonction de carrefour et d'incubateur de production de connaissances, puisqu'il ne sera pas l'organisateur d'événements d'envergure, tels que l'Assemblée mondiale d'éducation des adultes ou la Semaine québécoise des adultes en formation.

La nouvelle conjoncture interne, marquée par des ressources limitées, invite à réfléchir aux collaborations et aux synergies pouvant être établies entre l'Institut et ses membres et ses partenaires. Fragilisées sur une base individuelle, les organisations et les institutions en éducation des adultes peuvent renforcer leur action en développant des partenariats. Le contexte actuel peut donc être l'occasion d'insuffler une dynamique de collaboration entre les partenaires en éducation des adultes, afin de créer une nouvelle synergie susceptible de redéfinir des alliances stratégiques plus productives, qui tiennent aussi compte des nouvelles réalités du financement public. En ce sens, l'Assemblée mondiale d'éducation des adultes a été pour l'ICÉA un vaste laboratoire d'expérimentation de collaborations à différents plans (ex. : financier, offre de services, partage des coûts par arrimage des dates d'événements), collaborations dont la réussite a été une condition du succès de l'événement.

Plan d'action 2015-2016

Dans ce contexte d'incertitude et de précarité de l'éducation des adultes et devant l'occasion d'établir de nouveaux partenariats, l'Institut propose un programme d'activités centré sur des domaines stratégiques pour le développement futur de l'Institut.

- A. Recherche et analyse stratégique
- B. Projets et interventions sectoriels
- C. Développement organisationnel et financier

Dans la présentation du plan d'action, nous ne détaillons pas les activités régulières de notre mission. Les activités courantes de communication, de représentation et d'organisation sont parties intégrantes du plan de travail dans la proposition que nous définissons ci-dessous. Il s'agit de :

- **la publication régulière de contenus sur le site de l'ICÉA ;**
- **la production d'un bulletin électronique ;**
- **la réalisation d'émissions radiophoniques ;**
- **la constitution de dossiers disponibles en ligne, la préparation de mémoires et d'avis dans le cadre de différentes consultations publiques, gouvernementales ou de la société civile ;**
- **les conférences et communications dans différentes instances partenaires ;**
- **la participation de l'Institut à différentes instances et organismes clés en éducation des adultes ;**
- **le développement du rayonnement de l'outil Nos compétences fortes.**

Dans la proposition de Plan d'actions, des priorités sont indiquées. Advenant que le contexte exige de l'ICÉA de repousser la réalisation de certaines actions, la réalisation des actions prioritaires serait maintenue.

A. RECHERCHE ET ANALYSE STRATÉGIQUE (Programme de recherche 2015-2016)

A.1 Les politiques en éducation des adultes

PRIORITÉ

Action 1

Documenter l'impact sur l'éducation des adultes des politiques gouvernementales des dernières années en éducation des adultes, incluant la politique budgétaire, des gouvernements canadien et québécois.

Mise en contexte

Depuis quelques années, les politiques en éducation des adultes des gouvernements du Québec et du Canada connaissent des réorientations marquées, notamment au plan du financement, dans le cadre d'une politique d'équilibre budgétaire. À ce jour, aucun portrait d'ensemble de ces changements n'a été réalisé et aucune étude des impacts de ces changements sur l'offre d'éducation des adultes et l'accès à l'éducation des adultes n'a été faite. Sur une base autonome, des organismes touchés par ces politiques ont communiqué publiquement l'impact à court terme et les conséquences anticipées à moyen terme. L'ICÉA est du nombre de ces organismes. Dans les derniers mois, le débat public s'est intensifié relativement aux conséquences actuelles et appréhendées des politiques des gouvernements québécois et canadien, autant en éducation des adultes que concernant l'éducation initiale des jeunes, ces adultes de demain. Il est de la mission de l'ICÉA d'analyser les politiques en éducation des adultes et de documenter leur impact. Le contexte changeant appelle à réaliser un état de situation, en particulier, pour permettre à l'Institut d'appuyer ses avis et ses recommandations sur des bases documentées.

A.2 : Suivi de la mise en œuvre du Programme d'action 2015-2030 de l'UNESCO, incluant le suivi de CONFINTEA VI et de la Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes.

Action 2

Diffuser les actes de l'Assemblée mondiale du Conseil international de l'éducation des adultes.

Action 3

Dresser un bilan de la mise en œuvre au Québec de la déclaration de CONFINTEA VI.

Action 4

Faire le suivi de la mise en œuvre au Québec et au Canada des engagements en éducation des adultes du Programme d'actions 2015-2030 de l'UNESCO en éducation.

Mise en contexte

Sur la scène internationale, l'année 2015 est une année charnière. À l'automne, l'ONU adopte un nouveau programme d'action pour la période de l'après 2015, ce programme inclut un plan d'action sectoriel en éducation. L'adoption de ce nouveau programme d'action international en éducation fait place à la période de sa mise en œuvre. Par ailleurs, toujours à l'automne, l'UNESCO adoptera une nouvelle Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes, principal cadre de référence international des obligations des États en éducation des adultes. Enfin, dans le domaine des politiques en éducation des adultes, le contexte international est aussi marqué par l'évaluation de mi-parcours de la mise en œuvre des engagements de la dernière conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation des adultes, qui a eu lieu en 2009 (CONFINTEA VI). Ces dernières années, l'ICÉA a participé au débat international sur les politiques en éducation des adultes (ex. : suivi CONFINTEA VI, Consultation sur un projet de Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes, organisation de l'Assemblée mondiale du Conseil internationale de l'éducation des adultes). L'année à venir offre de nombreuses possibilités de poursuivre cet engagement de l'ICÉA à faire entendre une voix québécoise dans le débat international sur les politiques d'éducation des adultes.

A.3 Données en éducation et en formation des adultes**Action 5**

Publier une version mise à jour et complétée du site sur les indicateurs de l'éducation des adultes.

Mise en contexte

Lors de l'année 2014-2015, l'ICÉA a voulu remédier à l'absence de lieu public centralisant des données en éducation et en formation des adultes en mettant en ligne un site Web regroupant des données existantes. La première mouture de ce site constitue une version préliminaire à bonifier. Par ailleurs, il était prévu que l'information contenue dans les fiches associées à chaque indicateur serait complétée, notamment, les sections portant sur les défis et les ressources documentaires. En outre, la stratégie d'animation du site, qui emprunte la perspective wiki, doit être élaborée.

A.4 Revue Apprendre + Agir

Action 6

Évaluer l'intérêt de publier une seconde édition de la revue Apprendre + Agir et, le cas échéant, produire un nouveau numéro.

Mise en contexte

Au début de l'année 2015, l'ICÉA publia une première édition de la revue Apprendre + Agir. Un bilan doit être fait de cette initiative, notamment, pour évaluer l'intérêt de la reconduire.

B. PROJETS ET INTERVENTIONS SECTORIELS DE L'ICÉA

PRIORITÉ

B.1. Alphabétisation

Action 7

Dans le cadre de la participation de l'ICÉA au sein du Réseau de lutte à l'analphabétisme, faire valoir l'urgence de sensibiliser le gouvernement, les caucus des parties politiques représentés à l'Assemblée nationale et des acteurs pouvant jouer un rôle à l'importance d'adopter une stratégie nationale de lutte à l'analphabétisme.

Mise en contexte

Dans la foulée de la publication des plus récents résultats de l'enquête PEICA, qui rappelèrent la persistance de situations de compétences insuffisantes en littératie chez une part importante de la population, l'ICÉA, en partenariat avec le RGPAQ, a créé un réseau de lutte à l'analphabétisme. Des travaux préliminaires de ce Réseau ont donné lieu à son établissement formel et à la formulation d'une plateforme.

PRIORITÉ

B.2 Formation générale des adultes

Action 8

Dans la foulée du forum Convergences pour la FGA, documenter les constats et les défis communiqués.

Mise en contexte

En février 2015, l'ICÉA, conjointement avec trois réseaux de chercheurs, organisa un forum sur la FGA (Convergences pour la FGA). Ce forum fut l'occasion de partager des constats relativement à la situation de la FGA et de soulever des défis à surmonter pour faire progresser ce secteur de l'éducation des adultes.


 PRIORITÉ

B.3. Formation liée à l'emploi

Action 9

Consolider les productions des dernières années dans une intervention intégrée de soutien des acteurs de l'entreprise en matière de développement de la formation liée à l'emploi tenant compte de la nouvelle demande de qualification des individus et des entreprises.

Mise en contexte

La formation liée à l'emploi demeure un axe prédominant des politiques gouvernementales en éducation des adultes. Au cours de la dernière décennie, l'ICÉA a mis en œuvre une intervention dans le domaine de la formation liée à l'emploi. L'axe privilégié visait le développement de la formation dans les PME, des milieux de travail qui font face à des défis particuliers. Cette intervention de l'ICÉA a pris la forme de la production de documents pratiques sur le développement d'une culture de la formation en entreprise et sur l'ingénierie de la formation en entreprise, d'une offre de formation et de conférences sur chacun de ces deux sujets, d'une recherche sur les stratégies et les pratiques levant les obstacles à la formation dans les entreprises et d'un site Web associé à cette dernière recherche.


 PRIORITÉ

B.4. Éducation populaire

Action 10

Intensifier la participation de l'ICÉA au débat public sur l'adoption d'orientations gouvernementales de reconnaissance et de soutien de l'éducation populaire.

Mise en contexte

Depuis l'adoption en 2002 de la Politique gouvernementale d'éducation des adultes et de formation continue, l'éducation populaire est marginalisée dans les orientations gouvernementales en éducation des adultes. La situation récente des centres d'éducation populaire de Montréal, qui risquent d'être forcés de quitter leurs locaux, illustre cette situation. Dans ce contexte, l'avis à venir du Conseil supérieur de l'éducation sur l'éducation populaire mettra ce secteur à l'ordre du jour du débat politique. L'ICÉA avait participé à une étape préliminaire de consultation du CSE, ce qui avait fourni l'occasion de mettre à jour des orientations en matière d'éducation populaire.

B.5. Reconnaissance et validation des acquis et de l'expérience

PRIORITÉ

Action 11

Jeter les bases d'un nouveau cycle d'actions de l'ICÉA dans le domaine de la reconnaissance et de la validation des acquis et de l'expérience à partir de la mise à jour de Nos compétences fortes et du potentiel des badges numériques ouverts.

Mise en contexte

Par l'entremise de Nos compétences fortes, l'ICÉA est actif dans le domaine de la reconnaissance et de la validation des acquis depuis plusieurs décennies. Cette action s'est poursuivie ces dernières années par la mise à jour de l'instrumentation associée à Nos compétences fortes et par l'exploration du potentiel des Badges numériques ouverts. Concernant cette dernière initiative, une table regroupant des organisations intéressées par les badges numériques ouverts a été mise sur pied par l'ICÉA et percolab et soumise à la démarche Je Vois Montréal qui l'a incluse dans son plan d'actions. De même, l'ICÉA est un des partenaires d'un projet de l'Association canadienne pour la reconnaissance des acquis (CAPLA) à l'échelle canadienne, projet pour lequel un dépôt de financement auprès du Bureau de l'alphabétisation et des compétences essentielles (BACE) est en cours d'évaluation. Dans le cadre de ce projet, l'ICÉA a établi un partenariat avec la Commission de la construction du Québec (CCQ) pour définir les conditions d'exploitation des badges.

B.6. Promotion de l'éducation des adultes

PRIORITÉ

Action 12

Réaliser une nouvelle édition des Prix Bernard-Normand.

Mise en contexte

L'éducation des adultes demeure toujours peu présente dans les médias et au sein du débat sur les politiques en éducation. Par exemple, au Québec, la disparition de la Semaine québécoise des adultes en formation fragilise la capacité de faire connaître l'éducation des adultes, une condition d'une politique d'expression de la demande en éducation des adultes. Au Canada, la position du gouvernement dans le cadre des discussions internationales sur la définition d'un nouveau programme d'actions en éducation ne faisait aucune mention de l'éducation des adultes, sous aucune de ses formes. Enfin, sur la scène internationale, l'éducation des adultes est demeurée marginalisée dans les débats en lien avec l'adoption d'un nouveau programme d'actions en éducation pour la période 2015-2030. Dans ce contexte, l'ICÉA cherche à maintenir des acquis en termes de leviers de promotion élaborés dans le cadre de la Semaine québécoise des adultes en formation.

C. DÉVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL ET FINANCIER

C.1. Communication

Action 13

Renforcer les activités de communication de l'ICÉA, sur la base de l'expérience acquise au cours des dernières années, plus particulièrement, à l'occasion de l'Assemblée mondiale d'éducation des adultes.

Mise en contexte

Depuis quelques années, l'ICÉA a réorganisé ses moyens de communication et a intensifié ses activités par l'entremise de son site Web, des médias sociaux et d'un bulletin publié régulièrement. Au cours de la dernière année, la promotion de l'Assemblée mondiale d'éducation des adultes a donné lieu à l'exploration de différentes stratégies et de différents outils de communication, impliquant site Web et bulletin.

C.2. Participation des membres aux activités de l'Institut



PRIORITÉ

Action 14

Élargir les possibilités de participation des membres de l'ICÉA aux différentes initiatives du plan d'action, en misant plus particulièrement sur un instrument de consultation en ligne.

Mise en contexte

La participation de ses membres est cruciale pour l'ICÉA que caractérise sa fonction de carrefour. Ces dernières années, la relance réussie du comité des politiques en éducation des adultes, l'engagement des membres du conseil d'administration, à l'occasion du redressement financier de l'Institut et, plus récemment, le soutien de l'Assemblée mondiale d'éducation des adultes (financement, bénévolat, ateliers et participation) illustrent une participation active aux activités et à la vie institutionnelle de l'Institut et témoignent d'un engagement réel.

C.3 Financement de l'ICÉA

PRIORITÉ

Action 15

Définir les bases d'un nouveau cadre budgétaire pour les années à venir.

PRIORITÉ

Action 16

Évaluer l'intérêt, la faisabilité et la forme de collaborations entre l'ICÉA et d'autres organisations.

Mise en contexte

La forte réduction de revenus créée par l'abolition du financement gouvernementale de la Semaine québécoise des adultes en formation et la poursuite du plan de remboursement de sa dette ont fragilisé la situation financière de l'ICÉA. Dans ce contexte, d'importantes décisions (ex. : réduction de la masse salariale et des coûts de loyer) ont été prises et mises en œuvre pour équilibrer les finances de l'ICÉA. Or, la poursuite des politiques budgétaires d'équilibre des finances publiques du gouvernement du Québec maintient un risque de réduction supplémentaire de son appui financier à l'ICÉA et à plusieurs organisations de l'éducation et de la formation des adultes.

C.4 Orientations stratégiques pluriannuelles de l'ICÉA

PRIORITÉ

Action 17

Engager une démarche de définition d'une planification stratégique pluriannuelle de l'ICÉA.

Action 18

Intégrer en un document synthèse les différentes orientations proposées par l'ICÉA au cours des dernières années et relativement à différents secteurs de l'éducation des adultes.

Mise en contexte

L'actuelle planification stratégique pluriannuelle de l'ICÉA est échu. Il convient donc d'amorcer la démarche d'adoption d'une nouvelle planification stratégique. La prochaine planification devra tenir compte de la situation changeante de l'ICÉA (ex. : financement, réduction de l'équipe) et du contexte en transformation au plan des politiques gouvernementales (équilibre budgétaire, marginalisation de l'éducation des adultes). À cette fin, la planification stratégique pourra compter sur certains développements compris dans le Plan de travail 2015-2016 : exploration de nouvelles collaborations entre l'ICÉA et d'autres organisations, bases d'un nouveau cadre budgétaire, compilation des recommandations de l'ICÉA en éducation des adultes.

C.5 Renouvellement de la convention collective



PRIORITÉ

Action 19

Adopter une convention collective.

Mise en contexte

La convention collective en vigueur vient à échéance le 20 novembre 2015. La négociation d'une nouvelle convention collective s'inscrit dans un contexte financier et organisationnel en changement. Ce contexte et les perspectives à venir constitueront la toile de fond des négociations.